Agence du revenu du Canada | Canada Revenue Agency

Renseignements de l'état des résultats

Protégé B une fois rempli

T5013
Annexe 125

Raison sociale de la société de personnes	Numéro de compte de la société de personnes	Exercice se terminant le (AAAA-MM-JJ)	
	RZ	/ /	Original ☐ Modifié ☐

- Utilisez une annexe 125, *Renseignements de l'état des résultats*, pour déclarer les renseignements de l'état des résultats de la société de personnes. Si la société de personnes a été inactive pendant l'exercice, mais a généré des revenus ou des dépenses, utilisez l'annexe 125 pour présenter la situation financière de la société de personnes à la fin de l'exercice. Si vous soumettez des états des résultats supplémentaires, remplissez également une annexe 140, *État sommaire*, au bas de la page 2 de l'annexe 125.
- Tous les renseignements demandés sur ce formulaire et sur les documents appuyant votre déclaration de renseignements sont des « renseignements prescrits ».
- Remplissez cette annexe selon les instructions du guide T4068, *Guide pour la déclaration de renseignements des sociétés de personnes (formulaires T5013)*, et du guide RC4088, *Index général des renseignements financiers (IGRF)*.
- Si vous n'avez pas assez d'espace pour inscrire tous les renseignements, utilisez une annexe 125 supplémentaire.
- Joignez la copie originale, dûment remplie, de cette annexe au formulaire T5013 FIN, *Déclaration financière des sociétés de personnes*.

0001 Nom commercial	0002 Description des activités	0003 Numéro de séquence
		01**

Revenus non agricoles	
A	B
Code de poste	Montant
* 8299	

Dépenses non agricoles	
Coût des ventes	
A	B
Code de poste	Montant

Dépenses non agricoles	
Frais d'exploitation	
A	B
Code de poste	Montant
* 9368	

* Vous devez inscrire des montants pour ces codes de poste si vous déclarez des revenus non agricoles ou des dépenses non agricoles.

** Le numéro de séquence « 01 » est prémprimé dans la case **0003** sur cette annexe. Si vous présentez plus d'un état des résultats, vous devez inscrire un numéro de séquence sur chaque état. L'état des résultats se rapportant à l'activité principale doit porter le numéro de séquence « 01 ». Si vous soumettez des états des résultats supplémentaires, rayez le « 01 » préimprimé et inscrivez le numéro de séquence approprié (consécutivement à partir du numéro « 02 » jusqu'au numéro de séquence correspondant au dernier état des résultats supplémentaire). Pour en savoir plus sur la déclaration d'activités multiples au moyen d'états des résultats supplémentaires, consultez l'appendice B du guide RC4088.

Numéro de compte de la société de personnes	Exercice se terminant le (AAAA-MM-JJ)
RZ	/ /

Revenus agricoles

A Code de poste	B Montant
* 9659	

Dépenses agricoles

A Code de poste	B Montant
* 9898	

Autres éléments du résultat étendu **

A Code de poste	B Montant
7000	
7002	
7004	
7006	
7008	
7010	
7020	
9998	

Éléments extraordinaires

A Code de poste	B Montant
***9999	

* Vous devez inscrire des montants pour ces codes de poste si vous déclarez des revenus agricoles ou des dépenses agricoles.

** Si vous avez utilisé les Normes internationales d'information financière (IFRS) pour préparer les états financiers de la société de personnes, vous pourriez avoir des montants à déclarer dans la section « **Autres éléments du résultat étendu** ».

*** Vous devez inscrire un montant pour ce code de poste, quel que soit le type de société de personnes.

Loi sur la protection des renseignements personnels, fichier de renseignements personnels ARC PPU 047

Agence du revenu du Canada / Canada Revenue Agency

État sommaire

Protégé B une fois rempli

T5013
Annexe 140

- Utilisez l'annexe 140 **uniquement** si vous présentez plus d'un état des résultats.
- Pour en savoir plus sur la déclaration d'activités multiples en utilisant des états des résultats supplémentaires, consultez l'appendice B du guide RC4088, *Index général des renseignements financiers (IGRF)*.
- Si vous n'avez pas assez d'espace pour inscrire tous les renseignements de l'état sommaire, utilisez une annexe 140 supplémentaire.

A Code de poste	B Montant
****9970	

Autres éléments du résultat étendu **

A Code de poste	B Montant
7000	
7002	
7004	
7006	
7008	
7010	
7020	
9998	

Éléments extraordinaires

A Code de poste	B Montant
****9999	

** Si vous avez utilisé les Normes internationales d'information financière (IFRS) pour préparer les états financiers de la société de personnes, vous pourriez avoir des montants à déclarer dans la section « **Autres éléments du résultat étendu** ».

**** Vous devez inscrire des montants pour ces codes de poste.

Loi sur la protection des renseignements personnels, fichier de renseignements personnels ARC PPU 047